Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi : 10 h à 12 h et 13 h à 15 h
Mardi : 10 h à 12 h et 13 h à 15 h
mercredi : 10 h à 12 h et 13 h à 15 h
Jeudi : 10 h à 12 h et 13 h à 15 h
Vendredi : Fermé

Nos coordonnées

Municipalité de Saint-Médard
51-A, rue Principale Est
Saint-Médard, Québec G0L 3V0
Tél. : 418 963-6276
Fax : 418 963-6468
Courriel : admin@st-medard.qc.ca

Prochain paiement de taxes municipales : 2025

Vos organismes

Club des 50+ de Saint-Médard 581 801-4753
Club de motoneiges Les Rafales 418 963-6220
La Fabrique (Raphaelle Ouellet : 418 963-6262)
Centre d'action bénévole des Basques 418 851-4068
CAPAB—Centre d'aide aux proches aidants 418 851-4040
Éveil (Ass. des personnes hadicapées) 418 851-2861
Transport adapté et collectif 418 851-6861

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Le mercredi soir de 19 h à 20 h

Écocentre de la MRC des Basques

400 Rue Jean-Rioux, Trois-Pistoles QC G0L 4K0 · 418 851-3206

URGENCE—9-1-1

Sureté du Québec ; 911 ou 310-4141 ou *4141

Prochaine date de tombée :
le 20 de chaque du mois,
sauf avis contraire.
Prochaine parution : dans la première semaine du mois, sauf avis contraire.
Pour l'envoi de vos articles et commentaires : admin@st-medard.qc.ca
Avis : Pour faciliter et obtenir un ensemble cohérent, nous prenons la liberté d'apporter les corrections nécessaires aux articles qui nous seront remis.
Nous ne publions que des articles d'intérêt citoyen.

Votre conseil municipal

Linda Gagnon, Mairesse
Christian Bordeleau, Conseiller #1
Michel Simard, Conseiller #2
Raphaelle Ouellet, Conseillère #3
Gilles Dubé, Conseiller #4
Keven Ouellet, Conseiller #5
Rodolphe Thériault, Conseiller #6

Votre équipe municipal

Sophie Sirois, Directrice Générale/ greffière-trésorière
Jeanne Lapalme, Secrétaire-réceptionniste
Sébastien Marquis, Journalier/Chauffeur
Valérie Brillant-Blais, Inspectrice municipale
Ariane Gagnon, Conseillère en développement social

Municipalité de Saint-Médard

Votre bulletin d'information
NOVEMBRE 2024

Prochaine séance : le 1er novembre à 19 h

Table des matières

2 Procès verbal en bref
3 Mot de la mairesse
4 Campagne : ta municipalité s'en occupe
5 Votre page de jeu
6 À noter
7 Vie municipale
8 Votre club de motoneige (Les Rafales)
9 Question d'urbanisme
10 Votre table d'harmonisation
11 ABC de la chasse
12 Coordonnées utiles



Des copies du journal sont maintenant disponibles dans les présentoirs au dépanneur et au bureau municipal

Procès verbal en bref

053-2024	**ACCEPTATION DE L'OFFRE DE VENTE DU CAMION**
054-2024	**POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DU HARCÈLEMENT, DE LA VIOLENCE ET DE L'INCIVILITÉ AU TRAVAIL**
055-2024	**TARIFICATION PUBLICITÉ JOURNAL MUNICIPAL ENTREPRISES**
057-2024	**SOUMISSION BENOIT LEBLOND AJOUT**
058-2024	**CROQUE-LIVRE**

Pour consulter le procès verbal complet, veuillez vous rendre sur le site internent de la municipalité de Saint-Médard : **https://municipalites-du-quebec/st-medard/**

Info séances

Afin de faciliter la tenue des séances de conseils, veuillez nous adresser vos questions et nous ferons tout en notre pouvoir pour intégrer vos correspondances dans l'ordre du jour des prochaines séances.

Par courriel : secretaire@st-medard.qc.ca
ou par la poste : Municipalité de Saint-Médard, 51-A, rue Principale, Saint-Médard, QC, G0L 3V0

ABC de la chasse



L'automne est une saison qui éveille les passions chez les chasseurs. Avec la forêt qui se transforme, les mordus de chasse affluent pour mettre la main sur de précieux trophées. Mais pour quelqu'un qui n'a jamais expérimenté cette activité en nature, ce n'est pas toujours facile de savoir par où commencer. La pratique de la chasse au petit gibier est une magnifique porte d'entrée pour ceux qui veulent s'initier. Voici quelques conseils qui vous permettront de faire vos premières armes en tant que chasseur.

ORGANISEZ VOTRE JOURNÉE DE CHASSE

Choses essentielles à apporter avec vous

HABILLEMENT
- Vêtements adaptés aux conditions météo
- Vêtements de pluie
- Casquette, tuque et gants
- Bottes de marche
- Dossard orange réglementaire

MATÉRIEL
- Arme à feu
- Munitions
- Permis de chasse
- Droit d'accès pour la chasse dans les réserves fauniques
- Trousse de premiers soins

DIVERS
- Carte du territoire
- Sac pour le transport du gibier
- Couteau, corde et boussole
- Nourriture
- Eau

La table d'harmonisation de Saint-Médard. Qu'est-ce que c'est?

Le 30 octobre a lieu une première réunion pour la table d'harmonisation. Les organismes de Saint-Médard on pris place à cette réunion afin d'unir leurs forces et ressources pour assurer l'encadrement des activités de la municipalité. Une saine vie sociale et récréative offre la possibilité d'interagir avec les autres. En augmentant l'offre de concertation entre organismes basées sur une vision intégrée, nous serons en mesure d'offrir un développement soucieux des générations actuelles et futures. Cette action se veut être une collaboration intersectorielle active.

Pour tous renseignements supplémentaires, veuillez communiquer par courriel à l'adresse suivante: secretaire@st-medard.qc.ca, nous appeler au 418 963-6276, poste 101 ou visitez notre page Facebook.

La prochaine réunion aura lieu en février.



Mot de la mairesse



Chers citoyens et chères citoyennes,

Selon la campagne de l'union des municipalités du Québec, votre municipalité est un gouvernement de proximité qui offre des services essentiels pour maintenir un milieu de vie de qualité, sécuritaire, agréable et sain.

Votre municipalité ainsi que les élues et élus gèrent une multitude de dossiers qui sont au cœur de la vie quotidienne. Elle fait preuve d'innovation et offre des solutions concrètes et tangibles pour créer des milieux de vie durables.

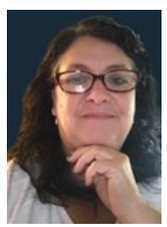
Votre municipalité c'est : votre parc de quartier, votre cours de natation, votre rue déneigée, la protection de votre boisé de proximité, la qualité de votre eau potable, votre sécurité, votre marché public et bien plus encore.

Elle propose un milieu de vie et des espaces où il fait bon vivre, grâce à une offre variée de services qui touchent directement la qualité de vie de la population.

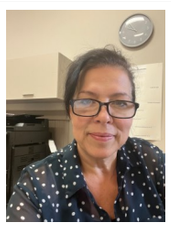
Source : Votre municipalité s'en occupe - Union des municipalités du Québec (umq.qc.ca)

Linda Gagnon
Mairesse
Municipalité de Saint- Médard

L'équipe des employés municipaux



Sophie Sirois
Directrice générale/
Greffière-trésorière
Direction, gestion des comptes de taxes, facturation et autres.



Jeanne Lapalme
Secrétaire-réceptionniste
Employée présente le lundi, mercredi et le jeudi à la réception de la municipalité.



Sébastien Marquis
Ouvrier municipal
Employé disponible du lundi , au vendredi. Résident de la municipalité depuis 2020.



Maxime Gobeil-Philibert
Chauffeur / Déneigeur
Conducteur de machinerie de déneigement.



Les multiples facettes du monde municipal

Le milieu municipal, c'est notamment :

- Plus de 8 000 élues et élus et près de 91 800 employées et employés répartis dans plus de 1 100 municipalités;
- Les activités communautaires, les loisirs et les sports ;
- La culture (les bibliothèques, des activités culturelles ;
- L'animation urbaine (fête de quartier ou autres événements);
- La voirie municipale (construction et entretien du réseau routier ;
- Le transport collectif (incluant du transport adapté); Services aux aînés, à la jeunesse, aux familles, aux nouveaux arrivants, aux personnes en situation de pauvreté ;
- Le développement économique ;
- La sécurité (protection contre l'incendie, plan de sécurité civile, réglementation sur les nuisances, la paix et le bon ordre, services policiers municipaux ;
- Les matières résiduelles (collecte et gestion dans le respect de la réglementation en vigueur et dans une perspective de développement durable); La gestion des permis ;
- Et plus encore …

Source : Votre municipalité s'en occupe - Union des municipalités du Québec (umq.qc.ca)



Ais-je besoin d'un permis?

Divers permis et certificats sont émis par l'inspecteur des bâtiments et sont obligatoires pour toute personne désireuse d'exécuter des travaux visés par les règlements d'urbanisme à l'exception des travaux de rénovation-entretien dont le cout réel de ce type de travaux ne dépasse pas 1000$.

Pour déterminer si vous avez besoin d'un permis, il faut regarder le projet dans son ensemble, sur plusieurs années. En théorie, les travaux d'entretien dont le cout ne dépasse pas 1000$ ne nécessitent pas de permis. Par contre, si le projet est de changer un mur de revêtement extérieur par année, le cout global dépassera 1000$ et il sera préférable d'avoir un permis. Le permis de rénovation est bon pour 1 an et il est renouvelable. Donc, si le projet final est de remplacer le revêtement de la maison, mais que vous allez changer un mur par an sur 4 ans, vous n'avez qu'à le spécifier lors de la demande.
De plus, remplacer quelques planches de la galerie sans toucher la structure, remplacer le thermos d'une seule fenêtre, sabler le plancher ou changer un robinet sont le genre de travaux en bas de 1000$ qui ne nécessitent pas de permis.

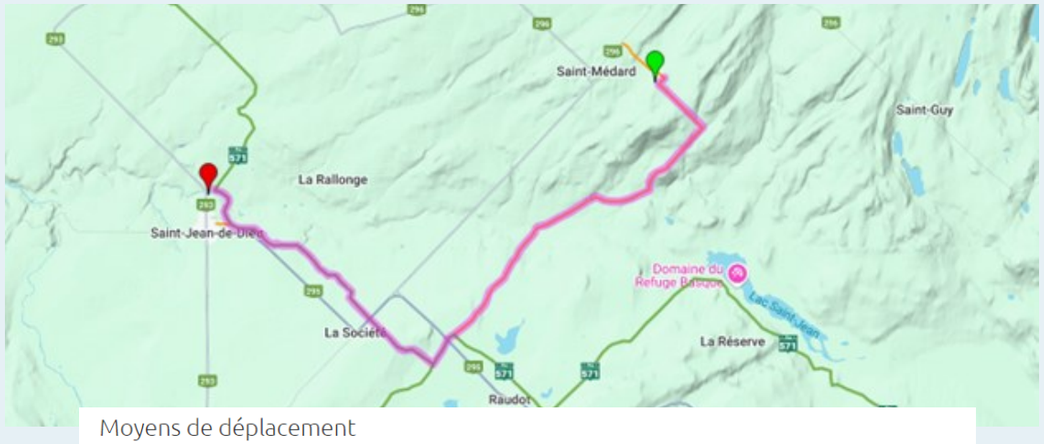
Valérie Brillant-Blais
Inspectrice régionale en bâtiments et en environnement

8 1 1
APPELEZ INFO-SANTÉ
24 heures par jour, 7 jours par semaine

Votre club de motoneiges (Les Rafales)



Le Bas-Saint-Laurent bénéficie annuellement d'un enneigement naturel abondant qui favorise la pratique de la motoneige. Au total, c'est 1 800 kilomètres de sentiers bien entretenus et sécuritaires et une grande variété de services de restauration et d'hébergement de qualité à proximité des pistes qui vous y attendent. Une virée dans la région vous convaincra : le Bas-Saint-Laurent est une destination incontournable pour les motoneigistes aguerris comme pour les amateurs. Pour informations : 418 963-6220



Moyens de déplacement

MOTONEIGE : CE QUE DIT LA LOI

Pour circuler en motoneige, le port du casque est obligatoire en tout temps, tout comme l'immatriculation. Il faut aussi un permis de conduire valide si on emprunte un chemin public, un sentier visé par la *Loi sur les véhicules hors route* ou tout autre lieu de circulation non visé par le *Code de la sécurité routière*.

Votre page de jeu



PNEUS D'HIVER : SOYEZ PRÊTS AVANT LE 1er DÉCEMBRE

Même si les pneus d'hiver ne sont pas obligatoires avant le 1er décembre, ne vous laissez pas surprendre par l'hiver : il peut arriver bien avant l'heure!

Pour **obtenir un certificat d'exemption de pneus d'hiver**, faites votre demande dans SAAQclic ou rendez-vous dans un point de service.

Au Québec, la Loi stipule que le changement de pneus doit se faire avant le 1er décembre. En effet, depuis 2019, la date limite pour installer les pneus d'hiver est devancée du 15 au 1er décembre. Ils doivent demeurer sur le véhicule au moins jusqu'au 15 mars de l'année suivante.

SAINT-MÉDARD

Comptoir Alimentaire

Centre Alpha des Basques

Pour Apprendre... avec plaisir

Les lundis de 13 h à 15 h
Les mercredis de 13 h à 15 h
Début des ateliers pour le 16 septembre
Pour informations : 418 851-4088
cadb1984@hotmail.com

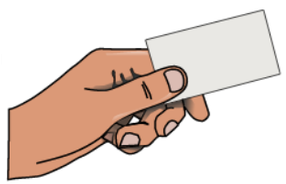


Votre carte d'affaires

Pour seulement 25$ par année, vous pouvez ajouter votre carte d'affaires à notre bulletin municipal.

11 parutions par an

Communiquez avec nous pour plus d'informations
admin@st-medard.qc.ca
418 963-6276



Recherche bénévoles

à St-Jean-de-Dieu , St-Clément et St-Médard

Vous avez quelques heures de libre chaque semaine et une passion pour aider les autres ?

Joignez notre équipe de bénévoles pour le service d'accompagnement transport !

Nous recherchons des personnes dévouées et bienveillantes pour accompagner des personnes aînées à leurs rendez-vous médicaux, courses, ou autres déplacements essentiels.

- Transport selon VOS disponibilités
- Frais de kilométrage remboursés



Centre d'Action Bénévole

Contactez-nous !
418 851-4068
www.actionbenevolebsl.org
cabbasq@bellnet.ca

LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS
grandesemaine.com

Ensemble, pour l'égalité des chances dans tous les milieux.

Pour que chaque tout-petit s'épanouisse pleinement.
9e édition • 18 au 24 novembre 2024





QU'EST-CE QUE LES CROQUE-LIVRES?

S'inspirant de l'approche « Prends un livre ou donne un livre », l'initiative des Croque-livres est un réseau de boîtes de partage de livres destinées aux jeunes âgés de 0 à 12 ans du Québec. Lancée en septembre 2014, l'initiative vise à rassembler et à engager les communautés autour du plaisir de la lecture. Adoptés et pris en charge par des organismes, des institutions, des entreprises ou encore des individus, les Croque-livres sont des points de chute qui offrent aux enfants et à leur famille un libre accès à des livres partagés.

Bientôt à Saint-Médard!